



Escroquerie cb via internet

Par **SPOOD**, le **12/06/2009** à **13:03**

Bonjour,

je suis une victime d'escroquerie a la carte bancaire via internet j'ai fait opposition et deposer plainte mais les gendarmes me disent que l'adresse IP correspond a mon ordinateur hors il est impossible qu'une personne de mon entourage s'en soit servi a mon insu car le jour et l'heure des achats j'etais a mon domicile mon ordi etait allumé et moi je jouais en reseau avec ma ps3 . est-il possible qu'un "pirate" puisse se servire de mon adresse IP pour commettre ses mefaits. est-ce que quelqu'un pourrait m'aider car je ne comprend pas comment cela est possible merci